

**PROCES-VERBAL N°6
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
12 JANVIER 2007**



Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROG, Vice-Présidente, Chargée de mission

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales

Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint

Daniel MURAIL, Secrétaire Général

Jean-Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint

Christian ALBE, Trésorier Général

Membres représentants la LNV

Assistent : Michel COGNE, Directeur Technique National

Laurent NEUVILLE, Directeur FFVB

Excusés :

Messieurs André GLAIVE, Chargé de mission

Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing

Pierre COQUAND, Président de la LNV

Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



Ordre du Jour :

			Pages
1	INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP	
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3
	21 PV des Commissions Centrales		3
	22 PV des Commissions de Disciplines		3
3	VIE FEDERALE	DM	3 à 4
	31 Forum FFVB – Contrat de travail		3
	32 Situation projet développement territorial (licences – obligations – enquêtes)		3
	33 Agents sportifs		4
	34 Demande de suppression des pénalités		4
4	POINT FINANCIER	CA	4
	41 Bilan Financier		4
	42 Contrat téléphonique		4
5	DTN	MC	4
	51 Féminines		4
	52 Beach Volley		4
6	LNV	GP	
7	COMMUNICATION		
8	MARKETING	TS	
9	INTERNATIONAL		5
	91 FIVB : Championnat du Monde Junior : TQCM		5
	92 CEV : TQCE cadets cadettes		5

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 19/01/2007
Date d'approbation : En instance d'adoption
Date de diffusion : 31/01/2007
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe les membres du Bureau Exécutif des différents rendez-vous de son agenda.

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Commissions Centrales

- PV BE n°5 du 02/11/2006 → Validé
- PV CCS n°6 du 13/12/2006 → Adopté

Le Bureau Exécutif a voté favorablement à l'exercice du droit d'évocation du Secrétaire Général concernant les rencontres N1F : RIXHEIM-TFOC (28/10/06) et TFOC-BEAUVAIS (11/11/06) et demande à la CCS de bien vouloir prendre les décisions nécessaires.

En réponse à un courrier du club du Goëlo St Brieuc Côtes d'Armor une étude informatique de la situation des équipes des GSA au moment des inscriptions a été effectuée. Il en ressort qu'à la date limite d'inscription ceux-ci étaient conformes à l'article 67.

2.2. PV des Commissions de Disciplines

- PV CFA n°4 du 12/12/2006 → Présenté

3. VIE FEDERALE

3.1. Forum FFVB – Contrat de travail

Le Secrétaire Général fait état des deux réunions qui se sont déroulées au siège de la Fédération en Décembre. Le Bureau Exécutif se prononce sur les divers points de la négociation qui seront transmis au Conseiller Juridique de la Fédération pour rédaction du dossier de négociation avec le Personnel Fédéral.

3.2. Situation projet développement territorial (licences – obligations – enquêtes)

Le groupe de pilotage a travaillé sur le projet de développement territorial et sera amené à poursuivre ce travail sur les fiches d'auto diagnostic.

Les sous-groupes « Technologies Internet », « Devoirs d'accueil et de formation des clubs (obligations) » et « regroupement de licenciés » feront des propositions au Comité Directeur Fédéral.

Il sera demandé à chaque Ligue Régionale de faire parvenir au Trésorier Général le compte d'exploitation, bilan et tarifs votés lors de la dernière Assemblée Générale dans le cadre du travail engagé.

Date de rédaction : 19/01/2007
Date d'approbation : En instance d'adoption
Date de diffusion : 31/01/2007
Auteur : Daniel MURAIL

3.3. Agents sportifs

Une réunion de travail s'est tenue concernant la Commission des Agents Sportifs (Daniel MURAIL, Michel COGNE, Jean-Charles BADIN, Kerstie ABERGEL, Florence BLANCHARD).

Après étude des différents points :

- le règlement des agents sportifs sera proposé au vote du Comité Directeur Fédéral du 3 Février 2007,
- Un examen sera organisé le 2 Mai 2007,
- Un rapprochement a été effectué avec les fédérations de sports collectifs afin d'uniformiser les examens et critères de ce dossier.

3.4. Demande de suppression des pénalités

Demande des clubs de l'ASPTT LANNION, CS Mamers, Montpellier VB, VBC Cambrai, Tarascon VB. Après étude des différents dossiers, le Bureau Exécutif décide de s'en tenir aux décisions des Commissions Centrales et de maintenir les pénalités.

4. POINT FINANCIER

4.1. Bilan financier

Le Trésorier Général informe le Bureau Exécutif que le bilan est en cours d'établissement auprès des comptables et sera finalisé aux alentours de la mi-février.

4.2. Contrat téléphonique

Après étude du dossier présenté sur une étude de marché auprès de 3 opérateurs, le Bureau Exécutif valide la meilleure proposition pour l'achat d'une flotte de téléphones portables pour les cadres techniques et élus désignés en fonction des missions.

5. DTN

5.1. Féminines

Le recrutement de l'entraîneur féminin est en cours et une rencontre de travail a eu lieu entre le Président, le Directeur Technique National et les cadres techniques du secteur féminin.

Le repositionnement global et l'organigramme des cadres est en cours d'étude pour être rendu opérationnel.

5.2. Beach Volley

Le DTN effectue une présentation des différents contacts avec les équipes potentielles françaises, filles ou garçons. Il rappelle les différents éléments à prendre en compte avant l'établissement des conventions entre la FFVB et ses joueurs :

Soutient MJVSA, contrat d'image individuel des joueurs, droit image FFVB.

Il évoque la situation des entraîneurs liés à ces équipes.

Date de rédaction : 19/01/2007
 Date d'approbation : En instance d'adoption
 Date de diffusion : 31/01/2007
 Auteur : Daniel MURAIL

6. LNV

Pas de point à l'ordre du jour.

7. COMMUNICATION

Un dossier de presse « Championnat du Monde » a été mis en place pour tous les partenaires de la FFVB.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

9.1. FIVB : Championnat du Monde Junior - TQCM

Le Bureau Exécutif décide de ne pas se porter volontaire pour l'organisation du TQCE Junior et rappelle que si aucun volontaire ne s'est manifesté au moment de l'inscription, il sera, aux termes des règlements de la CEV, désigné comme organisateur.

9.2. CEV : TQCE cadets, cadettes

Le Bureau Exécutif félicite les joueuses, joueurs et staff des équipes cadettes pour la qualification et le résultat, obtenu en Espagne pour les garçons et en Russie pour les filles.

Une mention particulière pour l'équipe des filles qui a obtenu un résultat jamais constaté à ce niveau.

Le Président,

Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,

Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Autre Diffusion

Date de rédaction : 19/01/2007
Date d'approbation : En instance d'adoption
Date de diffusion : 31/01/2007
Auteur : Daniel MURAIL